



DÉCLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DE L'HUMANITÉ

***CONFÉRENCE - La Déclaration Universelle des
Droits de l'Humanité : Plus que jamais d'actualité !***

PALAIS DES NATIONS UNIES - SALLE XVIII - GENÈVE

Mardi 13 Mai 2025



Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité ©

Association des Amis de la Déclaration des droits de l'Humanité
42 rue de Lisbonne, 75008 Paris



DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HUMANITÉ



Présentation



« Créer une interdépendance entre les espèces vivantes, assurer leur droit à exister et le droit de l'Humanité de vivre dans un environnement sain et écologiquement soutenable. »

Corinne Lepage, Présidente de l'association des amis de la Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité, avocate et femme politique française engagée dans la protection de l'environnement.

Pourquoi une déclaration universelle des droits de l'humanité ?

L'idée était de créer un texte acceptable par les 195 Etats des Nations Unies tout en marquant un véritable progrès. Cette déclaration a vu le jour désormais et nous aspirons à la faire adopter.

Elle n'est pas une convention et n'aura pas de caractère contraignant pour les Etats qui l'adopteront.



DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HUMANITÉ



Présentation



Par une lettre de mission en date du 4 juin 2015, Monsieur le Président François HOLLANDE confie à Mme Corinne LEPAGE le soin « de faire le point sur les différentes initiatives menées au niveau national et international » concernant la reconnaissance de droits de l'humanité.

Le 25 septembre 2015, un rapport pour une "Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité" est remis à François Hollande. Il doit aboutir à une Déclaration comportant "quatre principes, six droits et six devoirs, dans la filiation de la Déclaration universelle des droits de l'Homme proclamée à Paris en 1948.





DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HUMANITÉ



Présentation

La déclaration universelle des droits de l'humanité a été signée et adoptée depuis par de nombreuses personnalités de tous horizons et entités publiques et privées.





Les 4 principes

Les quatre grands principes de la Déclaration

1 Responsabilité d'équité et de solidarité
intragénérationnelles et intergénérationnelles (Art.1)

2 Dignité de l'Humanité (Art. 2)

3 Continuité de l'existence de l'Humanité (Art. 3)

4 Non-discrimination à raison de
l'appartenance à une génération (Art. 4)



Les 6 droits

Les six droits de la Déclaration

1

Vivre dans un environnement sain (Art. 5)

2

Développement responsable, équitable, solidaire et durable (Art. 6)

3

Protection du patrimoine commun et mondial (Art. 7)

4

Préservation des biens communs (Art. 8)

5

Paix et sécurité humaine (Art. 9)

6

Libre choix de déterminer son destin (Art.10)



Les 6 devoirs

Les six devoirs de la Déclaration

1 Assurer le respect des droits de l'Humanité (Art. 11)

2 Transmettre nos patrimoines avec prudence, respect et équité (Art. 12)

3 Préserver l'atmosphère et les équilibres climatiques ; prévenir les déplacements de personnes liés à des facteurs environnementaux (Art. 13)

4 Orienter les progrès scientifique et technique vers la préservation et la santé de l'espèce humaine et des autres espèces (Art. 14)

5 Intégrer le long terme et promouvoir un développement humain et durable (Art. 15)

6 Assurer l'effectivité des principes, droits et devoirs de la déclaration (Art. 16)



DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HUMANITÉ



Salle de conférence

TECHNIQUE TECHNICAL FEATURES

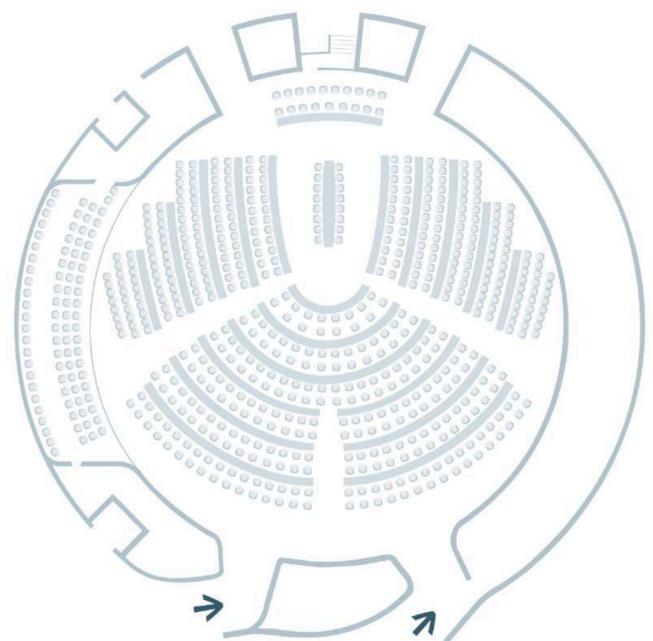
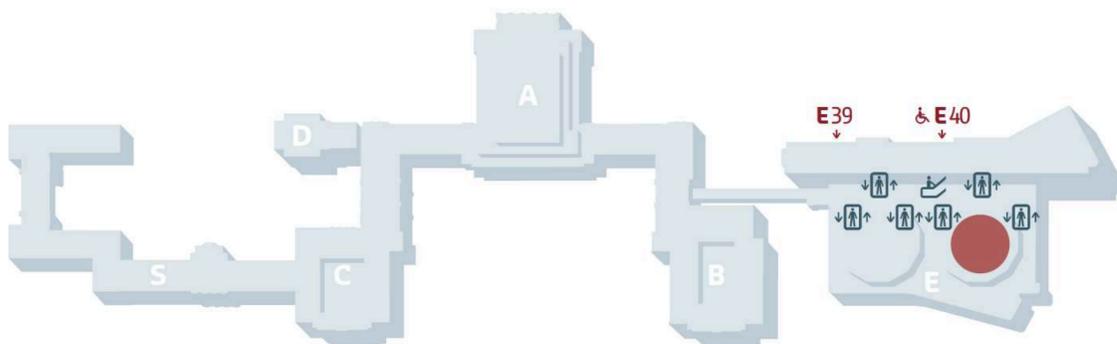
Climatisation Air conditioning	●
Sonorisation Sound system	●
Discussion Discussion	—
Interprétation Interpretation	●
Cabines interprètes Interpreters' booths	7
Enregistrement Recording	●
Projection Projection	●

CAPACITÉ CAPACITY

Présidence, aux pupitres Chairperson's table, seating	9
Présidence, derrière Chairperson's table, rear seating	10
Parterre, aux pupitres Hall seating, with tables	258
Parterre, aux sièges Hall seating, with chairs	274
Galerie Gallery	90
CAPACITÉ TOTALE TOTAL CAPACITY	641

DIMENSIONS DIMENSIONS

Diamètre Diameter	32,40 m
Hauteur Height	7,30 m
Surface parterre Hall area	915,00 m ²
Surface galerie Gallery area	55,00 m ²
SURFACE UTILE USABLE AREA	970,00 m ²





DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HUMANITÉ

Pour tout contact et/ou renseignement sur la conférence :

contact@DDHU.org

Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité ©

Association des Amis de la Déclaration des droits de l'Humanité
42 rue de Lisbonne, 75008 Paris